



## Trophée des Sociétaires 2017

### Article 1 : Description Générale

Un concours annuel gratuit appelé « Trophée des Sociétaires » étalé sur 9 journées suivant calendrier ci-joint , réservé aux licenciés ou titulaires d'une carte membre de l'Amicale sera organisé en 2017.

### Article 2 : Conditions d'Admission

Etre titulaire d'une licence FFPJP de l'Amicale Pétanque Villemandeur  
ou  
Etre titulaire d'une carte Membre de l'Amicale Pétanque Villemandeur.

Des « Wild-Cards » ou « Invitations » au nombre de 5 pour toute l'année pourront être proposées par un membre du bureau (une invitation maxi par journée).

La participation sera gratuite pour les personnes répondant à ces conditions.

### Article 3 : Dotation

A la fin de la saison un classement sera établi sur les 8 premiers concours pour accéder à un Tournoi Final dont les modalités sont détaillées dans l'Article 6.

Des récompenses particulières seront remises aux meilleurs ainsi qu'à celui ou celle qui aura participé au plus grand nombre de journée.

### Article 4 : Principes Généraux d'Organisation

#### 9 Journées :

En général le Mardi ou Jeudi suivant calendrier ci-joint en tenant compte du calendrier fédéral (pas de concours dans la zone le même jour).

Un concours sera organisé en semi-nocturne (19H) pendant l'été

Pour raison exceptionnelle ou climatique une journée prévue annulée pourra être reportée à une autre date.

#### A la mêlé simple :

Un n° annuel sera attribué à la première participation.

A chaque début de **concours** (sauf tête à tête) un tirage sera effectué pour connaître son ou ses partenaires de la journée.



## Trophée des Sociétaires 2017

### A la mêlé tournante :

Avant chaque début de **partie** (sauf tête à tête) un tirage sera effectué pour connaître son ou ses partenaires.

### Catégorie des équipes : (Triplette / Doublette / Tête à Tête)

Le calendrier ci-joint indiquera pour chaque journée la catégorie prévue en priorité. En fonction du nombre de participants à la journée un concours prévu prioritairement en doublette pourra être complété par des triplettes et inversement.

### Formule des concours :

- 3, ou 4 parties
- Tournoi Final en formule A/B/C

### Remarque concernant la formule des concours :

Elle sera décidée le jour du concours et sera étroitement dépendant du nombre de participants et/ou des conditions climatiques.

### **Article 5 : Attribution des Points pour Classement**

3 ou 4 parties : 15/12/10/8/6/4/2

Point de participation : 1 pour chaque journée  
1 point supplémentaire sera attribué aux joueurs affectés à une Triplette lors d'un Concours ou Partie prévu prioritairement en Doublette.

Retrait de point : 3 points pour départ non justifié avant la fin du concours  
2 points pour départ justifié sans remplacement  
1 point pour départ remplacé par autre joueur



## Trophée des Sociétaires 2017

### Article 61 : Déroulement du Tournoi Final

Le classement à l'issue des 8 premiers concours établira le classement final et la liste des 32 participants qualifiés pour le tournoi final principal (Formule A/B).

Les 16 suivants au classement et les perdants des 2 premières parties du tournoi principal participeront à une consolante.

### Article 62 : Déroulement Détaillé d'une journée

---

14h15 : Inscription

---

14h30 : Suivant nombre de participants les décisions suivantes seront prises :

- \* Le concours est maintenu ou pas
- \* La catégorie est maintenue ou modifiée
- \* La Formule définitive est attribuée

Tirage partenaire(s) en début de concours ou avant chaque partie

Tirage 1er Tour

---

14h45 : Début du concours

---

Le Mardi ou jeudi suivant le déroulement d'une journée les classements seront disponibles.

#### Les critères de décisions seront les suivants

Les conditions climatiques

12 joueurs minimum pour un TT  
 16 joueurs minimum pour une Doublette  
 24 joueurs minimum pour une tripléte

3 parties : Minimum 16 équipes  
 4 parties : Minimum 24 équipes

5 parties : uniquement pour Tête à Tête  $\geq$  32 joueurs



## Trophée des Sociétaires 2017

### Article 7 : Calendrier Prévisionnel :

N°	Date	Catégorie
1	Jeudi : 16 Mars 2017	Doublette - Mêlée simple
2	Mardi : 28 Mars 2017	Triplette - Mêlée simple
3	Mardi : 11 Avril 2017	Doublette - Mêlée simple
4	Mardi : 25 Avril 2017	Triplette - Mêlée simple
5	Mardi : 16 Mai 2017	Doublette - Mêlée tournante
6	Mardi : 06 Juin 2017	Doublette - Mêlée tournante
7	Jeudi : 06 Juillet 2017	Tête à Tête
8	Jeudi : 19 Octobre 2017	Doublette - Mêlée tournante
9	Jeudi : 09 Novembre 2017	Doublette (Tournoi Final)